

Règlement du « Concours de nouvelles »

Thème : « L'esclavage d'hier à aujourd'hui »



En partenariat avec



Association FILBLEUES

Article 1 :

Le Centre Culturel Français de Lomé situé 19 av. du 24 Janvier (BP 2090 Lomé – Togo) représenté par son directeur M. Jacques BONNAVAL d'une part,

En partenariat avec

L'Association FILBLEUES située Boulevard du 30 août, Quartier Adjinomoto en face de la Station d'essence SHELL, 08 BP 8709 Lomé Togo - Tél. (00 228) 997 44 64 / 237 04 52 / 946 42 48 représentée par son Président M. Kodjo Cyriaque NOUSSOUGLO d'autre part,

CI APRES APPELES LES ORGANISATEURS

Organisent du 10 août au 10 octobre 2009, un **concours de nouvelles** dont le thème est : « L'esclavage d'hier à aujourd'hui ».

Article 2 :

Les candidats doivent être des non édités âgés de 16 à 25 ans.

Article 3 :

La promotion de ce concours se fera par diffusion d'affiches, d'un spot sur Radio Zéphyr, Nana FM, d'un encart dans la presse nationale et sur les sites Internet du CCF (www.ccf-lome.org), du Festival Filbleu (www.filbleu.net) et de Togocultures (www.togocultures.com).

Article 4 :

Les créations doivent présenter une histoire de 10 à 15 pages impérativement.

Pour concourir, les participants doivent envoyer un dossier contenant les éléments suivants :

- La nouvelle de 10 à 15 pages ;
- Une preuve d'âge (photocopie de la carte d'identité nationale ou du passeport ou de la carte scolaire)
- La copie du règlement daté et signé par le participant (il peut être téléchargé sur les sites Internet du CCF, de Filbleu et de

Togocultures : www.ccf-lome.org,
www.filbleu.net et www.togocultures.com.

Les participants doivent envoyer ou déposer leur **nouvelle sur support papier et sous pli fermé** à l'adresse postale suivante : Centre Culturel Français de Lomé, 19 avenue du 24 janvier - BP 2090 - Lomé.

Les participants doivent mentionner sur leur nouvelle, en caractères d'imprimerie : leurs nom, prénoms, adresse, numéro de téléphone et courriel ou le nom de l'établissement scolaire où ils sont inscrits.

Les participants doivent adresser tous les éléments de leur projet au CCF au plus tard le 10 octobre 2009.

Article 5 :

Aucun document adressé dans le cadre du concours ne sera retourné aux participants. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des documents qui leur seront déposés ou envoyés.

Article 6 :

Tous les participants au concours s'engagent à présenter leurs créations originales libres de tous droits.

En cas de contestation avec les éventuels auteurs originaux, seule la responsabilité du/des participants sera engagée.

Article 7 :

Le jury se réunira le **lundi 26 octobre 2009** afin de choisir les trois lauréats du concours.

Ce jury sera composé de :

M. Gerry TAMA, écrivain, Présidente du Jury,

M. Antoine VIOLLEAU, médiathécaire du Centre Culturel Français de Lomé, Membre,

M. Kodjo Cyriaque NOUSSOUGLO,
Président de l'Association FILBLEUES,

Mme Yasmin ISSAKA-COUBAGEAT,
Editions Graines de Pensées, Membre,

Koffivi ASSEM, Président de l'ATAILE,
Membre.

Les trois lauréats des 3 meilleures nouvelles gagneront :

- **Esclaves**, le dernier roman de l'auteur Togolais Kangni Alem offert par les Editions Jean-Claude LATTÈS.
- **Le premier lauréat gagnera en plus de ce roman, une œuvre de Florent Couao-Zotti ou de Sami Tchak.**

La remise des prix se fera au Centre Culturel Français le mercredi 28 octobre 2009.

Article 8 :

Les œuvres originales restent la propriété de leur auteur et sont protégées comme telle par les lois sur la création et la propriété intellectuelle au Togo.

Article 9 :

Dans le cadre promotionnel, sous réserve du respect du droit moral de l'auteur, les organisateurs se réservent le droit de faire apparaître tout ou partie des projets lauréats ainsi que des projets non retenus, notamment sur leur site Internet sans que cela confère une quelconque rémunération aux auteurs des projets.

Article 10 :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le concours si les circonstances le nécessitent, leur responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Article 11 :

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles, le nom et l'image des lauréats sans que cela ne confère aux lauréats un droit à de quelconques avantages. Si un candidat s'oppose à l'utilisation de son nom et de son image à des fins publicitaires ou promotionnelles, il doit le faire savoir par lettre recommandée avec accusé de réception au Centre Culturel Français de Lomé. Voir adresse ci-dessous.

Article 12 :

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement de ce concours est disponible sur simple demande au centre Culturel français de Lomé (19 Avenue du 24 Janvier BP 2090 Lomé)

Le règlement de ce concours est consultable et téléchargeable sur les sites Internet du CCF (www.ccf-lome.org), du Festival Filbleu (www.filbleu.net) et de Togocultures (www.togocultures.com).

Toute contestation, tout litige sur l'interprétation ou l'application du présent règlement seront soumis à l'appréciation des organisateurs.

ACCORD

Je, soussigné(e)

.....
.....

(Nom et prénom(s) en caractère d'imprimerie)
déclare avoir lu le règlement et accepte les conditions de ce concours. Je certifie que la nouvelle soumise dans le cadre de ce concours est une création originale et que j'en suis le véritable auteur.

Date :

.....

Signature :

.....

Adresse :

.....
.....
.....

Ville :

.....

Boite postale :

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....